

PROJET PEDAGOGIQUE

ACM Vacances d'Automne

du 19 au 23 Octobre 2026

AUTONOMIE

RESPECT

VIVRE
ENSEMBLE

CENTRE
DE LOISIRS



Sommaire

1/ Contexte

- a/ Lieux d'accueil
- b/ La restauration
- c/ Responsabilité

2/ Présentation de l'ACM

- a/ Horaires
- b/ Garderie
- c/ Journée type
- d/ Règles de vie

3/ Organisation et fonctionnement

- a/ Modalités de paiement
- b/ Procédure en cas d'urgence

4/ Cadre pédagogique

- a/ Les objectifs pédagogiques
- b/ Les objectifs généraux et opérationnels du vivre ensemble
- c/ Les objectifs généraux et opérationnels de l'autonomie
- d/ L'accueil d'enfant en situation de handicap
- e/ Thème

5/ Moyens pédagogiques

- a/ Moyens humains
- b/ Moyens logistiques
- c/ Budget

6/ Évaluations

- a/ Évaluation des objectifs
- b/ Évaluation du personnel pédagogique

1/ Contexte

a/ Lieux d'accueil

Cet accueil collectif de mineurs a lieu en la commune de Merris, il s'organise de la façon suivante :

- Vacances d'automne du 19/10/2026 au 23/10/2026

Les enfants sont répartis en quatre groupes :

	Du 19 au 23 Octobre
Les mini citrouilles 3/4ANS	15 enfants
Les petits fantômes 4/5ANS	16 enfants
La team chauve-souris 6/8ANS	24 enfants
Les vampires de la nuit 9/11ANS	13 enfants

Nous avons à notre disposition :

↳ L'école Jean-Michel Dujardin niveau 1 (maternelle), elle contient : un dortoir, trois classes, une petite cuisine, des sanitaires, une cour, un préau.

- Les enfants peuvent aussi profiter des accueils extérieurs :
- Le terrain de football
- Le terrain de pétanque
- Un parcours sportif
- Un terrain multisports
- Le parc paysager
- Salle de sport

b/ La restauration

Elle s'organise sur quatre jours : le lundi, mardi, mercredi, et jeudi, chaque vendredi est consacré à un pique-nique préparé par vos soins.

Les enfants mangent tous ensemble, ce qui permet de passer un moment convivial autour d'un repas équilibré préparé par le Foyer de Vie de Merris.

Le service sera assuré par les animateurs.

C/ Responsabilité

Directrice : WOUSSEN Mélanie
Mail : melanie.woussen@gmail.com
Téléphone : 07.71.83.13.61

2/ Présentation de L'ACM

a/ Horaires

Matin	9H00 - 12H00
Pause méridienne	12H00 - 13H30
Après-midi	13H30 - 17H00

b/ Garderie

La garderie se déroule à l'école Jean-Michel Dujardin niveau 1 :

Le matin	7H30 à 9H00
Le soir	17H00 à 18H30

c/ Journée type

Matin :

7H30-9H00 :

Ouverture du centre de loisirs avec la garderie gérée par le personnel communal.

Les parents signalent leur arrivée à l'accueil. Ils accompagnent leur(s) enfant(s) dans la salle d'accueil. Les enfants s'installent sur les différents espaces aménagés (dessin, lecture, jeux au sol...)

Les animateurs commencent à 8h45, sauf lorsque l'organisation d'une sortie requiert une arrivée plus matinale.

9H00-9H15 :

Chaque animateur accueille les enfants de son groupe dans leur salle respective, effectue le pointage présence et cantine puis échange avec les parents si besoin.

9H15-9H30 : Passage aux toilettes.

9H30-11H30 : Activités.

11H30-12H00 :

Rangement du matériel, retour au calme, passage aux toilettes, départ des enfants ne mangeant pas à la cantine.

12H-12H45 :

Départ des enfants au Foyer de vie, accompagnés des animateurs pour le repas du midi.

L'enfant se dirige avec qui il le souhaite (avec leur copain, leur frère ou sœur). Les animateurs assurent le service en restant vigilants sur les quantités afin d'éviter tout gaspillage. Ils font en sorte que l'enfant goûte à tous les aliments afin de découvrir d'autres saveurs (sauf contre-indication médicale, PAI).

Les animateurs prennent leur repas à table avec les enfants, favorisant ainsi les échanges, la convivialité et l'apprentissage des règles de vie en collectivité.

Les animateurs s'assurent que les repas se passent de façon conviviale.

A la fin du repas, les animateurs demandent aux enfants de débarrasser la table.

Après le repas, les enfants se dirigent vers les sanitaires.

12H45-13H30 : Retour de la cantine, temps libre pour les enfants.

Après-midi

13H30- 14H15 :

Accueil des enfants externes et pointage, passage aux toilettes, intégration des enfants aux activités calmes.

14H15-15H45 : Levé progressif de la sieste, activités pour les autres enfants.

15H45-16H00 : Passage aux toilettes.

16H00-16H30 : Le goûter

Les animateurs installent les enfants en cercle, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur (espaces verts), selon les conditions météorologiques. Les animateurs partagent ce moment avec les enfants, favorisant les échanges et la convivialité. Ils veillent au bon déroulement du goûter ainsi qu'au respect des règles de vie collective. À la fin de ce temps, chaque enfant est invité à ranger ses affaires et à jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet.

16H30-17H00 : Temps libre / Rangement

Les salles d'activités sont rangées avant de partir avec les enfants. Celles-ci doivent être impeccables pour l'accueil du lendemain. Puis préparation des enfants en vue de leur départ.

17H00 : Départ des enfants

Un animateur se trouve à la porte de la salle afin d'appeler les enfants à l'arrivée du parent ou d'un adulte muni de sa pièce d'identité, une autorisation écrite, signée et datée par le responsable légal de l'enfant.

Le départ d'un enfant non accompagné doit obligatoirement être justifié par écrit daté et signé par le responsable légal. Un animateur de chaque groupe ramène les enfants qui doivent aller à la garderie du soir.

17H00-18H30 : Garderie

	Enfants de Moins de 6 ans	Enfants de Plus de 6 ans	Animateurs
7H30 à 9h00	Garderie assurée par le personnel communal		
9H00	Accueil des enfants dans leur salle, pointage	Accueil des enfants dans leur salle, pointage	Chaque animateur accueille les enfants de son groupe et fait l'appel + cantine Relation avec les parents
9H15	Passage aux toilettes		
9H30	Début des activités		
11H30	Rangement du matériel, retour au calme, passage aux toilettes,		
12H00	Départ des enfants ne mangeant pas à la cantine. Départ des enfants au Foyer de vie, accompagnés des animateurs pour le repas du midi.		
12H45	Temps libre pour les enfants, accompagnés des animateurs.		Temps de pause pour l'équipe d'animation (à tour de rôle)
13H30	Accueil des enfants - pointage et activités calmes		
14H15	Temps calme (conte) ou sieste pour les enfants	Début des activités	
14H45	Passage aux sanitaires Début des activités	Début des activités	
16H00	Passage aux sanitaires pour se laver les mains + aller aux toilettes - Goûter en fonction du temps des activités		
16H30	Temps libre + rangement		
17H00	Départ des enfants Garderie		

d/ Règles de vie

Règles pour les enfants

- Je respecte les autres enfants et les adultes.
- J'écoute les consignes des animateurs.
- Je respecte le matériel et les locaux.
- Je joue sans violence et je fais attention aux autres.
- Je demande l'autorisation avant de quitter un espace.
- Je participe aux activités et à la vie du centre.

Pendant les repas et le goûter

- Je me lave les mains.
- Je reste calme à table.
- Je goûte les plats proposés (sauf contre-indication).
- J'aide à débarrasser selon mon âge.

Sécurité

- Je respecte les règles de sécurité.
- Je signale un problème à un animateur.
- Je ne quitte jamais le centre sans autorisation.

Rôle des animateurs

Les animateurs :

- Expliquent les règles
- Accompagnent les enfants avec bienveillance
- Privilégient le dialogue en cas de problème

3/ Organisation et fonctionnement

a/ Modalités de paiement

Les inscriptions se font en mairie, à la semaine ou au mois, via le portail famille BELAMI. Pour une bonne organisation, celle-ci vous demande les jours de présence où votre enfant mange à la cantine ainsi que les jours de garderie. Désormais, le paiement se fait après le centre.

b/ Procédure en cas d'urgence

L'équipe encadrante a, à sa disposition, les outils suivants :

- 15 SAMU
- 17 Police
- 18 Pompiers
- 112 Appels d'urgence européens (appel d'urgence standard sur portable)
- 119 Enfances maltraitées

4/ Cadre pédagogique

a/ Les objectifs pédagogiques (finalité):

Le projet s'intitule :

« À Fun Academy, on apprend à faire seul, ensemble. »

Nous proposons une organisation et des temps de loisirs permettant de développer le vivre ensemble et l'autonomie des enfants.

b/ Les objectifs généraux et opérationnels du vivre ensemble :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
○ Favoriser la sociabilisation, la vie collective, l'entraide, la solidarité ○ Sensibiliser l'enfant au respect des règles de vie et des autres	○ Activités sportives (jeux d'équipes) ○ Mixité d'âge et filles garçons ○ Petits jeux autour des règles de vie

c/ Les objectifs généraux et opérationnels de l'autonomie :

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
• Favoriser la participation, le choix et l'expression • Développer l'autonomie, la prise d'initiative, la responsabilité de l'enfant	• Temps de concertations, associer les enfants à la prise de décision • Les enfants sont acteurs de leurs loisirs • Création de production collective (maquette) • Organiser les temps de goûters : permet de responsabiliser les enfants en favorisant la préparation, la dégustation, le rangement de ce moment en totale autonomie

d/ L'accueil d'enfant en situation de handicap

Accueillir un enfant en situation de handicap fait partie intégrante du métier d'animateur.

L'accueil mis en place doit avant tout respecter les règles de sécurité, proposer un cadre rassurant. L'Accueil de Loisirs accueille les enfants en situation de handicap sur chaque période de vacances scolaires. Le processus d'accueil personnalisé est nécessaire en y associant en permanence les familles.

e/ Thème

La fin de l'aventure approche pour les enfants de la « fun Academy ». Mais avant de refermer les portes de l'academy, une dernière aventure les attend :

Citrouilles vampires fantômes chauves-souris et mystères semblent s'être invités dans l'Academy....

5/ Moyens pédagogiques

a/ Moyens humains

Équipe pédagogique	<u>Direction / Animation:</u> • WOUSSEN Mélanie (diplômée BAFA, Stagiaire BAFA) <u>Animateurs (trices) :</u> • DHAUDT Laurine (diplômée BAFA) • LAMARRE Lou (diplômée BAFA) • BOVAL Laura (diplômée équivalence BAFA) • AMENZOU Nawelle (diplômée équivalence BAFA) • HANTUTE Lou-Ann (diplômée équivalence BAFA) • CARON Noeline (stagiaire BAFA) • RENARD Lola (stagiaire BAFA) • COTON Laëtita (non diplômée)
Intervenants	○ Nous avons le plaisir d'accueillir des éducateurs diplômés des fédérations grâce au dispositif « LE NORD FAIT SES JEUX » ○ Nous rencontrerons Madame VANCAYZEELE, qui nous fera entrer dans une ambiance mystérieuse à la Médiathèque de Merris.
Personnel technique	• 2 agents pour l'entretien des locaux, et garderie.

b/ Moyens logistiques

Pour les moyens logistiques, nous prenons un autocar pour se rendre aux sorties prévues lors du centre.

c/ Budget

La municipalité met à disposition des moyens financiers indispensables au bon fonctionnement des ACM, à la réalisation des objectifs définis et aux actions menées. La directrice dispose d'une enveloppe budgétaire pour la prise en charges des prestataires d'activités à l'intérieur ou à l'extérieur de la structure d'accueil, du transport nécessaire aux déplacements des activités extérieures et de l'achat de matériel pédagogique.

6/ Évaluations

a/ Évaluation des objectifs :

Le vivre ensemble

Favoriser la sociabilisation, la vie collective, l'entraide, la solidarité
--

Critères d'évaluation	Outils pour réaliser les critères
Plus de la majorité des enfants de toutes les sections auront : • Participer avec plaisir aux activités proposées • Être capables de s'entraider (petit, grand, fille, garçon) • Participer aux activités sportives en respectant les règles et le fair-play	Observation avant, pendant les activités (motivation, sourire de l'enfant)

Sensibiliser l'enfant au respect des règles de vie et des autres
--

Critères d'évaluation	Outils pour réaliser les critères
Les enfants de toutes sections sont capables dans leur grande majorité de : • Participer à la mise en place des règles de vie dans le Centre et la mise en place • Appliquer les règles mises en place	Observation et écoute lors des analyses avec les enfants Analyse du comportement des enfants, gestion de conflits

L'autonomie

Favoriser la participation, le choix et l'expression

Critères d'évaluation	Outils pour réaliser les critères
Les enfants de toutes sections auront été capables dans leur grande majorité de : • Proposer leur propre idée • Être capables d'augmenter leur prise de paroles • D'organiser une journée selon leur choix. • Développer son imagination	Observation et écoute lors des moments de préparation avec les enfants

Développer l'autonomie, la prise d'initiative, la responsabilité de l'enfant

Critères d'évaluation	Outils pour réaliser les critères
Évolution positive pour toutes les sections dans les gestes à faire lors de la gestion et de la préparation du goûter collectif : • Capables de préparer le goûter seul (compter les gâteaux, tartiner le pain) • Capables de servir les copains : Observation de la part des animateurs lors des goûters avec le recensement des enfants + autonomes que les autres. • Capables de débarrasser (seul sans aide et/ou sans qu'on le demande) • Capables d'aller remplir le pichet d'eau au robinet sans aide	Observation de la part des animateurs lors de la préparation avec le recensement des enfants + autonomes que les autres. En parler lors des réunions hebdomadaires pour réagir en plaçant les enfants plus autonomes sans un animateur et apprendre les gestes aux autres (que ce soit en faisant de multiples rappels et en montrant les gestes à chacun d'entre eux).

b/ Évaluation du personnel pédagogique

Les animateurs sont évalués en utilisant une grille d'évaluation lors de l'accueil de loisirs.